

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ALMA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 4 DÉCEMBRE 2017 À 19 H À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire Marc Asselin.
Mesdames les conseillères : Véronique Fortin, Sylvie Beaumont et Audrée Villeneuve.
Messieurs les conseillers : Olivier Larouche, Jocelyn Fradette, François Carrier, Frédéric Tremblay et Alain Fortin.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général, et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 19 h. – Mot de bienvenue aux journalistes et contribuables présents, ainsi qu'aux téléspectateurs de la Télévision communautaire.

ORDRE DU JOUR

493-30-2017

Lecture et complément de l'ordre du jour.

Sur proposition de monsieur le conseiller Frédéric Tremblay,, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette,
IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« d'adopter l'ordre du jour, tel que lu et complété. »

EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE TENUES LES 20 ET 27 NOVEMBRE 2017

494-30-2017

Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyée par madame la conseillère Sylvie Beaumont,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« d'exempter le greffier de la lecture des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 20 et 27 novembre 2017, copie desdits procès-verbaux ayant été préalablement transmis à chaque membre du conseil. »

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE LUNDI 20 NOVEMBRE 2017

495A-30-2017

Sur proposition de madame la conseillère Véronique Fortin, appuyée par madame la conseillère Audrée Villeneuve,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« d'approuver ledit procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 20 novembre 2017, et ce, tel que rédigé. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE 495B-30-2017
TENUE LE LUNDI 27 NOVEMBRE 2017

Sur proposition de monsieur le conseiller François Carrier,
 appuyé par monsieur le conseiller Olivier Larouche,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

« d'approuver ledit procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 27 novembre 2017, et ce, tel que rédigé. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 496-30-2017
POUR L'ANNÉE 2018 – ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE tout conseil municipal doit, conformément à ses obligations légales, adopter, par résolution et avant le début de chaque année, un calendrier de ses séances ordinaires qu'il aura précédemment établi;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut décider, par résolution, qu'une séance soit tenue à une autre date ou heure que celle prévue au calendrier;

CONSIDÉRANT QUE le greffier doit donner un avis public dudit calendrier des séances ordinaires et de tout changement à ce calendrier;

CONSIDÉRANT QUE ce calendrier sera diffusé à l'intérieur du bulletin d'information municipal distribué à chaque adresse de la municipalité et sur le site Internet www.ville.alma.qc.ca;

il est proposé par monsieur le conseiller Olivier Larouche,
 appuyé par monsieur le conseiller François Carrier,
 ET RÉSOLU :

"d'accepter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018, qui seront tenues à la salle du conseil, située au 140, rue Saint-Joseph Sud, Alma, à compter de 19 h :

- 15 janvier 2018;
- 5 et 19 février 2018;
- 5 et 19 mars 2018;
- 3 (lendemain du lundi de Pâques) et 16 avril 2018;
- 7 et 22 mai 2018 (lendemain de la Fête des Patriotes);
- 4 et 18 juin 2018;
- 3 juillet 2018 (lendemain de la Fête du Canada);
- 6 août 2018;
- 4 (lendemain de la Fête du travail) et 17 septembre 2018;
- 1^{er} et 15 octobre 2018;
- 5 et 19 novembre 2018;
- 3 et 17 décembre 2018."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LA MARMITE FUMANTE INC. – SUBVENTION 2018**497-30-2017**

CONSIDÉRANT la demande de subvention formulée par les dirigeants de « La Marmite fumante inc. » et l'étude complétée lors de l'élaboration du budget 2018;

il est proposé par madame la conseillère Sylvie Beaumont, appuyée par madame la conseillère Véronique Fortin,
ET RÉSOLU :

"d'autoriser le versement d'une subvention de 4 000 \$ en argent et de 500 \$ en services à « La Marmite fumante inc. » pour l'exercice financier 2018."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**JOGGING DU PÈRE NOËL – AUTORISATION À EMPRUNTER LES RUES DE LA VILLE****498-30-2017**

CONSIDÉRANT QUE pour la 6^e année consécutive, en collaboration avec le Club d'athlétisme Jeannois, un groupe de bénévoles organisent le « Jogging du Père Noël » où les participants doivent être habillés en Père Noël;

CONSIDÉRANT QUE cet événement, qui se tiendra le 17 décembre 2017, nécessite l'utilisation de certaines rues, notamment le quadrilatère formé de l'avenue du Pont Sud, du boulevard Saint-Luc, du boulevard Saint-Jude et du boulevard Auger Ouest;

CONSIDÉRANT la demande formulée par le comité organisateur de cette marche afin d'obtenir une autorisation écrite pour leur permettre d'emprunter les rues de la Ville d'Alma et de bénéficier de l'assistance de la Sûreté du Québec, conformément aux exigences du ministère des Transports;

il est proposé par madame la conseillère Véronique Fortin, appuyée par madame la conseillère Andrée Villeneuve,
ET RÉSOLU :

"d'autoriser le comité organisateur de l'activité « Le Jogging du Père Noël », à emprunter les rues de la Ville d'Alma et de demander l'assistance de la Sûreté du Québec, lors de la 6^e édition de l'événement », le 17 décembre 2017, le tout, selon l'itinéraire soumis à la Sûreté du Québec."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**ADOPTION DU BUDGET 2018 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR SUD****499-30-2017**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté les résolutions 282A-14-2013 et 282B-14-2013 afin notamment de signer l'entente intermunicipale intervenue avec les municipalités de Saint-Gédéon, d'Hébertville, d'Hébertville-Station et de Métabetchouan-Lac-à-La-Croix concernant l'intégration de la Ville d'Alma à la Régie intermunicipale du Parc industriel du secteur sud;

CONSIDÉRANT QUE ladite Régie a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville d'Alma doit accepter ces prévisions budgétaires;

il est proposé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette,
ET RÉSOLU :

"d'accepter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale du Parc industriel du secteur sud pour l'exercice 2018 au montant de 129 000 \$, incluant une quote-part de 30 400 \$ pour la Ville d'Alma, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante;

Et de confirmer que monsieur le conseiller Frédéric Tremblay et monsieur Marc Moffatt sont les deux représentants de la Ville d'Alma qui siègeront sur le conseil d'administration de ladite Régie."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE À LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL 500-30-2017

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma prévoit la formation de six pompiers pour le programme **Sauvetage vertical**, de six pompiers pour le programme **Sauvetage en espace clos** et de 55 pompiers pour le cour intitulé **La prévention des impacts psychologiques inhérents au métier des intervenants en situation d'urgence** au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est en conformité avec l'article 6 du Programme;

il est proposé par madame la conseillère Audrée Villeneuve,
appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin,
ET RÉSOLU :

"de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION – COORDONNATEUR DU SERVICE TECHNIQUE

501-30-2017

CONSIDÉRANT QUE suite au départ de monsieur Félix Deslauriers, la Ville d'Alma doit procéder à l'embauche d'un coordonnateur du Service technique;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc-André Lachance est déjà au service de la municipalité depuis le 2 septembre 2014 en qualité de technicien responsable;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources humaines à l'effet de retenir la candidature de monsieur Marc-André Lachance à titre de coordonnateur du Service technique, et ce, compte tenu de ses qualifications;

CONSIDÉRANT l'étude complétée en comité plénier;

il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette,
appuyé par monsieur le conseiller François Carrier,
ET RÉSOLU :

"d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de monsieur Marc-André Lachance, à titre de coordonnateur du Service technique, à compter du 13 novembre 2017, le tout conformément à la politique de rémunération et au plan d'évaluation des tâches actuellement en vigueur à la Ville d'Alma."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SOUMISSIONS – SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS POUR LE SECTEUR « ENTRETIEN » DU CENTRE MARIO-TREMBLAY

502-30-2017

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'un système de contrôle d'accès pour le secteur « entretien » du Centre Mario-Tremblay, les soumissions suivantes ont été reçues le 21 novembre 2017 :

Nom du soumissionnaire	Prix total – taxes incluses
Alarmes Securtech JE inc. – Alma	12 058,81 \$
Perron Télécom inc. – Alma	12 700,95 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par l'acheteur municipal et le directeur du Service des loisirs et de la culture précisant la conformité des soumissions reçues et les taxes incluses;

il est proposé par monsieur le conseiller Alain Fortin,
appuyé par madame la conseillère Audrey Villeneuve,
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour la fourniture d'un système de contrôle d'accès pour le secteur « entretien » du Centre Mario-Tremblay à la firme « Alarmes Securtech JE inc. » d'Alma, pour un coût total de 12 058,81 \$, taxes incluses, cette somme étant prise à même les disponibilités financières prévues à cette fin au règlement d'emprunt 264-2015."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FÉLICITATIONS – MÉRITE CYCLISTE QUÉBÉCOIS

503-30-2017

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Mérite cycliste québécois de la Fédération québécoise des sports cyclistes tenu le 19 novembre 2017, des athlètes et entraîneurs almatois ont été honorés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de féliciter ces athlètes et entraîneurs;

il est proposé par monsieur le conseiller François Carrier,
appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette,
ET RÉSOLU :

"de féliciter les athlètes et entraîneurs suivants, qui ont été honorés lors du Mérite cycliste québécois de la Fédération québécoise des sports cyclistes, tenu le 19 novembre dernier :

Catégories	Gagnants
Athlète par excellence masculin :	Monsieur Léandre Bouchard
Athlète féminine relève :	Madame Anne-Julie Tremblay
Club haute performance :	Le Club Cyclone d'Alma."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

ACHAT REGROUPÉ – L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – **504-30-2017**
HYDROXYDE DE SODIUM POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT QU'en suivi des résolutions du conseil municipal, en date du 7 août 2017, confiant à l'Union des municipalités du Québec le mandat de procéder à l'achat d'hydroxyde de sodium utilisé dans le traitement de l'eau potable dans le cadre de son service Muni-Service pour l'année 2018, cette dernière a avisé l'acheteur municipal qu'elle retenait la soumission suivante :

- hydroxyde de sodium 50% : Sodrox Chemicals Ltd à 0,910 \$/kg, taxes en sus, transport inclus;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par l'acheteur municipal concernant l'achat et le transport d'environ 30 000 kilogrammes secs d'hydroxyde de sodium;

il est proposé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,
appuyée par madame la conseillère Véronique Fortin,
ET RÉSOLU :

"de confirmer à l'Union des municipalités du Québec l'achat d'hydroxyde de sodium utilisé dans le traitement de l'eau potable pour l'année 2018 dans le cadre du mandat déjà accordé, soit un coût de 0,910 \$ par kilogramme sec, taxes en sus, transport inclus, auprès de la firme « Sodrox Chemicals Ltd »;

le tout conformément aux documents produits par l'Union des municipalités du Québec et dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACHAT REGROUPÉ – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – 505-30-2017
CHAUX CALCIQUE HYDRATÉE POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT QU'en suivi des résolutions du conseil municipal, en date du 7 août 2017, confiant à l'Union des municipalités du Québec le mandat de procéder à l'achat de chaux calcique hydratée utilisée dans le traitement de l'eau potable dans le cadre de son service Muni-Service pour l'année 2018, cette dernière a avisé l'acheteur municipal qu'elle retenait la soumission suivante :

- chaux calcique hydratée : Graymont (QC) inc., à 519,10 \$/tonne métrique, taxes en sus, transport inclus;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par l'acheteur municipal concernant l'achat et le transport d'environ 30 tonnes métriques de chaux calcique hydratée;

il est proposé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,
appuyée par madame la conseillère Aurée Villeneuve,
ET RÉSOLU :

"de confirmer à l'Union des municipalités du Québec l'achat de chaux calcique hydratée utilisée dans le traitement de l'eau potable pour l'année 2018 dans le cadre du mandat déjà accordé, soit un coût de 519,10 \$ par tonne métrique, taxes en sus, transport inclus, auprès de la firme « Graymont (QC) inc. »;

le tout conformément aux documents produits par l'Union des municipalités du Québec et dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FÉÉRIES DE L'ILE – FÉLICITATIONS

506-30-2017

CONSIDÉRANT QUE l'organisme « Les Féeries de l'île » a organisé diverses activités hivernales les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2017, notamment une course et une marche ainsi qu'une parade de Noël;

CONSIDÉRANT le succès remporté par l'édition 2017 des « Féeries de l'île »;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de féliciter le comité organisateur ainsi que tous ceux qui ont participé au succès de cet événement;

il est proposé par monsieur le conseiller Olivier Larouche,
appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Fradette,
ET RÉSOLU :

"de féliciter le comité organisateur, notamment monsieur François Émond,
ainsi que tous ceux qui ont collaboré au succès de l'édition 2017 des
« Fées de l'île », tenue dans le quartier Saint-Cœur-de-Marie les 1^{er}, 2 et
3 décembre 2017."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS DES COMITÉS ET DU MAIRE

507-30-2017

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS


508-30-2017

Monsieur Jude Girard :

- En mai 2017, il a formulé une demande pour savoir quand le chemin situé entre le Centre Mario-Tremblay et la Salle Michel-Côté sera réparé – remercie le conseil municipal, car les réparations ont été effectuées cet automne;
- Programmes d'infrastructures impliquant les gouvernements fédéral, provincial et les municipalités – la Ville d'Alma s'est-elle inscrite;
- Est-ce que la Ville d'Alma a adhéré au programme MADA « Municipalités amis des aînés »;
- Maisons intergénérationnelles – la Ville d'Alma a-t-elle encore un programme d'aide financière pour les propriétaires;
- A qui doit-il adresser sa demande pour la publication d'un « mot croisé » sur le 150^e anniversaire de la Ville d'Alma qu'il a rédigé en 2016.

Avant de clore la présente séance, madame la conseillère Sylvie Beaumont et Monsieur le Maire invitent les citoyens à participer au spectacle de clôture du 150^e anniversaire d'Alma qui aura lieu le 9 décembre 2017 au Centre Multisports. Plus de 4 000 billets gratuits ont été distribués. Ils demandent à ceux qui en possèdent et qui ne peuvent y aller de les donner afin que d'autres puissent y participer. De même, compte tenu du nombre restreint de places assises, monsieur le Maire insiste pour qu'elles soient utilisées en priorité par les personnes âgées et celles à mobilité réduite.

Sur proposition de madame la conseillère Sylvie Beaumont, la séance est levée à 19 h 30.



greffier



maire